

Tipaza, le 13/08/2023

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 276 /2023

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

MOHAMMEDI MOUNCIF

OBJET / : Mise en demeure

Entreprise : ETPHB TCE Mohammedi Mouncif

Adresse : Coopérative Chenoua N°13 – wilaya de Tipaza.

Suite à vos absences injustifiées et votre lenteur pour la réalisation des travaux d'installation, raccordement et mise en service réseau FTTH partie passive ODN – Cité 100 LPA Khemisti ville, cité 100 logts Bouharoun, cité 100 logts AADL Ain Tagorait - CMP Bousmail, sous l'ODS N°92 /2023, ainsi que le dépôt du matériel dans un endroit non sécurisé, de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, veuillez-vous rapprocher du site des travaux dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de démarrer les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



p. m.
Sous Directeur Technique
D.O.T - TIPASA
Signé:
MOULOUDENE Abderrahmane

15 AOÛT 2023